



FONDS DES MAÎTRES 2001

Un héritage pour le développement de l'aviron au Québec



Une constituante de l'AQA

Rapport annuel 2021 du Comité de gestion du **FONDS DES MAITRES 2001** Présenté à l'Assemblée générale annuelle de l'AQA – juin 2020

Introduction :

Le Comité de gestion du *Fonds des Maîtres 2001* a été créé selon la volonté du Comité Organisateur Montréal Aviron 2001, à partir des revenus générés par le comité organisateur Montréal Aviron 2001 pour l'organisation de la 28^e Régate Mondiale d'Aviron des Maîtres de la FISA, et se veut un héritage pour favoriser le développement de l'aviron au Québec. Les objectifs de sa création étant de « *soutenir la création de clubs et d'écoles d'aviron, supporter le développement de l'aviron au niveau de l'initiation et de la récréation et de favoriser la tenue d'événements majeurs d'aviron et soutenir des activités de maîtres à l'aviron* »

Aussi le Comité Organisateur Montréal Aviron 2001, pour s'assurer que dans le temps les fonds resteraient au sport de l'aviron, avait opté pour la création d'un Fonds avec un Comité de gestion permanent mais comme une constituante de l'AQA plutôt que la création d'un Fonds totalement indépendant, comme d'autres Fonds ou Fondations, et ce afin d'éviter justement que les futurs administrateurs, comme cela arrive souvent, décident dans le temps de modifier les objectifs du Fonds pour servir d'autres buts, et dans ce cas-ci, d'activités qui auraient pu être totalement en dehors du sport de l'aviron. D'où la création du *Fonds des maîtres 2001* – entité légale inscrite au Registre des Entreprises du Québec – comme 'division' appelée constituante de l'AQA - avec un Comité de gestion permanent, dont le mandat tel qu'établi à sa création par Montréal Aviron 2001 est de « *gérer les avoirs actuels et futurs des argents du Fonds des Maîtres 2001 dans le respect de l'objectif établi en assurant la pérennité des argents ainsi qu'un contrôle serré de ces argents et ce dans une vision à long terme* »

Résumé de l'année 2020-2021 (1er avril 2020 au 31 mars 2021)

Continuité du Programme spécial de développement de l'AQA dans le cadre de la Coupe du Québec Jeunesse

L'année 2021 est la 6^{ième} année du Programme spécial de développement de l'AQA en regard de la Coupe du Québec Jeunesse, et il est à espérer que la tenue des régates sera possible cette année ce qui permettrait à un club d'aviron du Québec de profiter d'un bateau (skiff) et des rames offertes à l'AQA par le Comité de gestion du Fonds des Maîtres 2001 dans le cadre de la Coupe du Québec Jeunesse; rappelons que puisqu'il n'y a pas eu de régates en 2020 pour la 5^{ième} année du programme due à la pandémie COVID 19, c'est le Club d'aviron de Boucherville qui continue de profiter de l'équipement suite à leurs résultats aux régates de Coupe du Québec Jeunesse de 2019.

Ce « **Programme spécial de développement** », est un projet qui a été soumis en 2016 par l'AQA au Comité de gestion du **Fonds des Maîtres 2001** dans le cadre de son 15^{ième} anniversaire et souhaitait profiter de l'occasion pour souligner cet événement en concertation avec l'AQA par un projet qui s'inscrirait dans le respect de son mandat spécifique relié au développement de l'aviron au Québec. Le Comité de gestion a fait don de l'équipement requis pour la réalisation de ce projet, soit un skiff et une paire de rames, et c'est l'AQA assure depuis 2016 la gestion de ce programme dans le cadre de la Coupe du Québec Jeunesse. Le *Fonds des Maîtres 2001* est heureux d'avoir participé à ce beau projet de l'AQA pour le développement de l'aviron auprès des jeunes du Québec.

20^{ième} anniversaire du Fonds des Maîtres 2001 –

Le Comité de gestion du Fonds des Maîtres 2001 en sera à sa 20^{ième} année en 2021, et c'est un événement qui mérite d'être souligné. Tout comme pour son 15^{ième} anniversaire, le Comité de gestion du *Fonds des Maîtres 2001* désire profiter de l'occasion pour souligner cet événement en concertation avec l'AQA par un projet qui s'inscrirait dans le respect de son mandat spécifique relié au développement de l'aviron au Québec. Le Comité souhaite recevoir une proposition de projet rassembleur qui favoriserait la participation de tous les clubs. Une invitation officielle a été adressée au président de l'AQA et également Paul Payette, vice-président Clubs et représentant de l'AQA sur le Comité de gestion, s'est offert pour communiquer avec les clubs à cet effet.

Une réflexion a donc été amorcée pour trouver une idée de projet de développement, en invitant l'AQA pour un appel à tous pour obtenir des propositions pour identifier un projet unificateur et rassembleur à soumettre au Comité de gestion du Fonds des Maîtres 2001 pour analyse et approbation. La réalisation de ce projet est prévue pour 2021, eu regard bien sûr de l'évolution de la pandémie.



FONDS DES MAÎTRES 2001

Un héritage pour le développement de l'aviron au Québec



Une constituante de l'AQA

Support financier –

Compte tenu de l'impact de la pandémie COVID 19 sur la situation financière des clubs, le Comité de gestion du Fonds des Maîtres 2001 considérait important de soutenir les clubs dans cette situation et a décidé de reporter à l'année 2022 le délai de remboursement des prêts qui venaient à échéance en 2020. Également, eu regard à l'évolution de la pandémie en 2021, et en soutien aux clubs, le Comité de gestion demeurera ouvert à une prolongation du délai si besoin était.

Dû à la pandémie, il n'y a pas eu de nouvelle demande de support financier pour l'année 2020-2021, bien que les démarches d'un club pour finaliser les achats d'un prêt consenti à la fin 2019 ont été réalisées en cours d'année.

Statistiques depuis les débuts:

Demands au Fonds des Maîtres 2001

-9 clubs d'aviron, la demande de l'AQA et 2 Comités Organisateurs, soit CORAQ (Comité organisateur des Régates d'aviron au Québec) pour le Championnat canadien des Maîtres de 2003 et le Club de Montréal pour le Championnat canadien des Maîtres 2013)

-25 demandes de support financier, certains clubs ayant obtenu plus d'un prêt, soit par exemple: 5 prêts pour un club et 3 prêts pour un autre ainsi que 2 prêts pour 5 d'entre eux.

-fait à souligner, quelques clubs ont remboursé leur prêt avant terme, ce qui leur a permis d'obtenir un nouveau prêt. Une des règles de base stipule qu'un club ou un organisme ne peut faire une nouvelle demande tant que le prêt déjà accordé n'a pas été totalement remboursé ; la période de remboursement s'échelonne sur 4 ans (50% après 2 ans et l'autre 50% deux 2 ans plus tard) et les prêts sont accordés sans intérêt.

Prêts consentis et Dons à l'AQA :

A ce jour, le *Fonds des Maîtres 2001* a aussi contribué pour une somme totale de **184 877,43\$** montant qui comprend également l'achat d'équipements en 2003, 2005, 2013 et 2016 d'une valeur totale de **49, 071\$** dont le Comité de gestion du *Fonds des maîtres 2001* a fait don à l'AQA pour fins de développement et répondre aux besoins des club soit 9 bateaux et 6 paires de rames (donc 5 paire usagées du programme élite achetées de l'AQA pour équiper les bateaux de développement)

Les clubs d'aviron sont invités à déposer leur demande de prêt au Fonds des Maîtres 2001 avant la date annuelle limite **soit jusqu'au 30 septembre**. Cependant, le Comité de gestion pourrait accepter d'analyser une demande urgente de support financier déposée notamment par un nouveau club qui démarre et ce en tout temps au courant de l'année. Le document d'information « *Règles et Modalités d'application* » ainsi que le formulaire de « *Demande de prêt* » sont disponibles auprès du secrétariat du *Fonds des Maîtres 2001* à l'adresse électronique suivante : gbernier76@gmail.com . Les formalités sont minimales et le formulaire est très simple à remplir.

Je tiens à remercier les membres du Comité de gestion du *Fonds des Maîtres 2001*, soit **Francine Constantineau**, **Marie-Claude Gaudet** et **Karol Sauvé** (dont les deux étaient aussi membres du Comité organisateur Montréal Aviron 2001), ainsi que **Paul Payette**, vice-président-Clubs à titre de représentant de l'AQA, pour leur contribution, leur disponibilité et leur support continu qui nous permet de traiter dans les meilleurs délais les demandes formulées.

Le Comité de gestion du *Fonds des Maîtres 2001* est fier de participer au développement de l'aviron au Québec. Nous espérons que l'année 2021 sera une bonne saison d'aviron pour tous les clubs, avec également la tenue de régates.

Guyline Bernier

Présidente – Comité de gestion du *Fonds des Maîtres 2001*

14 juin 2021

Fonds des Maîtres 2001

Secrétariat : 9620 boul. des Galeries d'Anjou, Anjou-Montréal, QC H1J 2W8

Téléphone (514) 895-5259 Courriel : gbernier76@gmail.com